Accusé de réception en préfecture 016-211602925-20240227-014\_MP\_24-CC Date de télétransmission : 27/02/2024 Date de réception préfecture : 27/02/2024

## DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MAIRIE DE RUFFEC

## Arrêté du Maire pris par délégation du Conseil Municipal au titre de L'ARTICLE L 2122 -22

Du Code Général des Collectivités Territoriales

## APPROBATION DE L'AVENANT N°9 AU LOT N° 1 – DEMOLITION - GROS ŒUVRE DU MARCHE PUBLIC N° MP22-01

Le Maire de RUFFEC,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122.22,

Vu la délibération n°2020\_10\_06\_09 du Conseil Municipal de Ruffec en date du 10 juin 2020 donnant délégation au Maire au titre de l'article susdit,

Vu la délibération n°2022\_06\_02 en date du 27 juin 2022 approuvant le lancement du marché public de travaux pour la réhabilitation de l'ancien tribunal en espace de co working,

Vu l'arrêté du Maire n°077\_MP\_22 en date du 16 novembre approuvant le marché public n° MP22-01 réaménagement de l'ancien tribunal de Ruffec en espace de co-working,

Vu l'arrêté du Maire n°022\_MP\_23 en date du 27 avril approuvant l'avenant n°1 au lot n°1 démolition gros œuvre du marché public n° MP22-01 réaménagement de l'ancien tribunal de Ruffec en espace de co-working,

Vu l'arrêté du Maire n°032\_MP\_23 en date du 24 mai 2023 approuvant l'avenant n°2 au lot n°1 démolition gros œuvre du marché public n°MP22-01 réaménagement de l'ancien tribunal de Ruffec en espace de co-working,

Vu l'arrêté du Maire n°033\_MP\_23 en date du 24 mai 2023 approuvant l'avenant n°3 au lot n°1 démolition gros œuvre du marché public n°MP22-01 réaménagement de l'ancien tribunal de Ruffec en espace de co-working,

Vu l'arrêté du Maire n°038\_MP\_23 en date du 6 juin 2023 approuvant l'avenant n°4 au lot n°1 démolition gros œuvre du marché public n°MP22-01 réaménagement de l'ancien tribunal de Ruffec en espace de co-working,

Vu l'arrêté du Maire n°041\_MP\_23 en date du 23 juin 2023 approuvant l'avenant n°5 au lot n°1 démolition gros œuvre du marché public n°MP22-01 réaménagement de l'ancien tribunal de Ruffec en espace de co-working

Vu l'arrêté du Maire n° 042\_MP\_23 en date du 23 juin 2023 approuvant l'avenant n°6 au lot n°1 démolition gros œuvre du marché public n°MP22-01 réaménagement de l'ancien tribunal de Ruffec en espace de co-working,

Vu l'arrêté du Maire n° 050-MP-23 en date du 18 aout 2023 approuvant l'avenant n°7 au lot n°1 démolition gros œuvre du marché public n° MP22-01 réaménagement de l'ancien tribunal de Ruffec en espace de co-working,

Vu l'arrêté du Maire n°055-MP-23 en date du 29 novembre 2023 approuvant l'avenant n°8 au lot n°1 démolition gros œuvre du marché public n°MP22-01 réaménagement de l'ancien tribunal de Ruffec en espace de co-working,

Vu la proposition d'avenant n°9 au lot n°1,

Accusé de réception en préfecture 016-211602925-20240227-014\_MP\_24-CC Date de télétransmission : 27/02/2024 Date de réception préfecture : 27/02/2024

Considérant la nécessité de prolonger la durée d'exécution du marché;

#### **ARRETE**

**ARTICLE 1:** Approuve les termes de l'avenant n°9 au lot n°1 - démolition gros œuvre du marché public n°MP22-01 réaménagement de l'ancien tribunal de Ruffec en espace de co-working, tel qu'annexé au présent arrêté.

**ARTICLE 2 :** Le présent arrêté sera publié sur le site internet de la Commune et ampliation en sera adressée à Madame la Sous-Préfète et au comptable public.

Fait à Ruffec, le 22 février 2024

Le Maire,

Thierry BASTIER

Accusé de réception en préfecture 016-211602925-20240227-014\_MP\_24-CC Date de télétransmission : 27/02/2024 Date de réception préfecture : 27/02/2024

#### RÉPUBLIQUE FRANÇAISE MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES Direction des Affaires Juridiques

### MARCHES PUBLICS

EXE<sub>10</sub>

#### **AVENANT N° 9**

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

#### A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

MAIRIE DE RUFFEC Thierry BASTIER Place d'Armes - 16700 RUFFEC Tél.: 05 45 31 01 75 Anne.leger@mairie-ruffec16.fr

#### B - Identification du titulaire du marché public

Ilndiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

Entreprise LEONARD BATIMENT SAS 60 Rue du Capitaine Favre - BP 1145 - 16004 ANGOULEME Cédex Tél.: 05 45 61 32 32

Lot 1 - Démolition - Gros Œuvre

#### C - Objet du marché public

Objet du marché public:

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

MP22-01 Travaux de réaménagement de l'ancien Tribunal de Ruffec en espace de Co-Working

- Durée d'exécution du marché public : 9 mois
- Montant initial du marché public :
  - Taux de la TVA: ......20%
  - Montant HT: ......161 589,88€
  - Montant TTC: ......193 907,86
- Montant du marché public suite aux avenants n°1, 4, 5, 6 et 7 :
  - Taux de la TVA: 20%
  - Montant HT: 211 490.61€
  - Montant TTC: 253 788.74€

EXE10 - Avenant N°9 Lot 1

MP22-01 Travaux de réaménagement de l'ancien Tribunal

de Ruffec en espace de Co-working

Page: 1 /

#### D - Objet de l'avenant

Accuse de reception en prefecture
016-211602925-20240227-014\_MP\_24-CC
Date de télétransmission : 27/02/2024
Date de réception préfecture : 27/02/2024

Modifications introduites par le présent avenant :

(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Suite à des contraintes techniques le délai d'exécution du lot 1 du marché MP22-01 est prolongé de 2 mois portant ainsi la durée d'exécution à 14 mois.

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public : (Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

#### E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Nicolas MESCHINE Directeur		DECNARD BATIMENT ue du Capitaine Favre - BP 1145 16004 ANGOULEME CEDEX Tél 05 45 61 32 32 RCS ANGOULEME B 308 749 837

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

#### F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A:....., le ......

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

# G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public Date de télétransmission : 27/02/2024 Date de réception préfecture : 27/02/2024 ■ En cas de remise contre récépissé : Le titulaire signera la formule ci-dessous : « Reçue à titre de notification copie du présent avenant » A ....., le ...... Signature du titulaire, En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception : (Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.) En cas de notification par voie électronique : (Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 01/04/2019.